

Année scolaire 2020-2021

Fiche d'inscription en TERMINALE

Veillez renseigner ce formulaire directement, puis l'enregistrer et l'envoyer en pièce jointe avec les pièces demandées (scannées ou photographiées) à marie-rola.bertin@ac-reunion.fr

Identité de l'élève

Nom Prénoms

Né(e) le à (ville)

Commune de naissance

Code et département de naissance

Nationalité :

Dernier établissement de l'élève

Dernière classe Année scolaire

Scolarité de l'élève

LV1 : ANGLAIS (*anglais obligatoire*)

LV2 (suivie l'année précédente)

Allemand Chinois

Espagnol Arabe

Section EURO anglais (*cette section peut être cumulée avec une autre option facultative*).

OUI NON

Régime Demi-Pensionnaire (DP)

Évacuation cyclonique

Élève autorisé à quitter l'établissement Élève non autorisé Élève transporté

RÉGIE des transports

CINOR (Nord)

CIREST (Est)

TCO (Saint Paul)

CITALIS (Ville)

VOIES GÉNÉRALES

(2 enseignements de spécialité OBLIGATOIRES ont été choisis par l'élève et son responsable et validés par le conseil de classe en fin de première)

ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE FACULTATIFS (1 seul choix)

- Mathématiques complémentaires : 3 H (si spécialité Mathématiques non choisie)
- Mathématiques expertes : 3H (si spécialité Mathématiques choisie)
- Droits et grands enjeux du monde contemporain : 3H

- ***Tout enseignement commencé doit être poursuivi jusqu'à la fin de l'année scolaire***
- ***Les résultats de cet enseignement optionnel (non obligatoire) seront pris en compte sur les bulletins scolaires qui représenteront 10% de la note finale du baccalauréat.***

VOIES TECHNOLOGIQUES

1 enseignement de spécialité obligatoire a été validé par le conseil de classe en fin de première pour les filières technologiques.

AC (Architecture et construction)

EE (Energie et Environnement)

ITEC (Innovation technologique et écoconception)

SIN (Système d'information et numérique)

L'élève sera informé de sa spécialité par mail avant la fin de cette année .

OPTIONS FACULTATIVES

- EPS** (*enseignement faisant partie des disciplines prises en compte sur les bulletins trimestriels soit 10% de la note finale*)
- LATIN** (*les points supérieurs à 10 seront pris en compte avec un coefficient 3. Le latin peut être débuté en terminale*)

L'élève souhaite-t-il bénéficier d'un tutorat : OUI NON

Accompagnement par un membre de l'équipe pédagogique ou vie scolaire. Le tutorat peut être demandé en cours d'année.

Responsable légal 1Qualité (Celui qui paie les frais de scolarité)Nom Prénom Adresse Code postal Commune Tél. dom. Tél. travail Tél. portable Profession Adresse mail **Responsable légal 2**Qualité Nom Prénom Adresse Code postal Commune Tél. domicile Tél. travail Tél. portable Profession Adresse mail **Autres personnes à contacter**Nom/Prénom Qualité Tél. portable NOM/ Prénom Qualité Tél. portable Nombre total d'enfants à charge Dans le secondaire Autorisez-vous la communication de vos coordonnées :
Acceptez-vous d'être informé(s) en temps réel des absences
et autres événements importants OUI NON OUI NON

FICHE D'URGENCE INFIRMIERIE

(uniquement à destination de l'infirmière)

ne pas oublier les pièces demandées (scannées ou photographiées)

NOM Prénom Classe

Date de naissance : / /

Nom et adresse des parents ou du représentant légal

Numéro de téléphone du domicile

Portable du représentant légal 1

Portable du représentant légal 2

Nom et numéro de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement en cas d'urgence

► En cas d'urgence, l'élève accidenté/e ou malade est orienté/e et transporté/e par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le plus proche. La famille sera immédiatement avertie par l'établissement.

Date du dernier rappel du vaccin DTP

Médecin traitant Tél

Si votre enfant suit un traitement médical régulier, merci de déposer à l'infirmerie le duplicata de l'ordonnance ainsi que les médicaments à la rentrée (rdv à prendre)

Votre enfant a-t-il/elle bénéficié l'année dernière d'un aménagement scolaire particulier ?

OUI NON

Lequel : PAI (maladie) PPS (handicap) Aménagement d'examen CNED

En cas de réponse/s positive/s, la famille est invitée à prendre contact avec l'infirmière du lycée dès la rentrée (0692 25 90 50)

Au niveau pédagogique, l'élève a déjà été concerné par un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)

OUI NON

En cas de réponse positive, la famille est priée de prendre contact avec le professeur principal à la rentrée.

► si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'attention de l'infirmière ou prendre rendez-vous auprès d'elle à la rentrée .

PIÈCES À FOURNIR (SCANNÉES OU PHOTOGRAPHIÉES ET ENVOYÉES EN PIÈCE JOINTE) ÉLÈVES DU LYCÉE GEOFFROY OPTIONS FACULTATIVES

- Photocopie d'une pièce d'identité de l'élève (passeport ou carte d'identité)
- Notification de bourse 2020/2021 pour les élèves boursiers (seconde, première et terminale)
- Formulaire de demande de bourse pour les élèves **NON BOURSIERS** du pré-bac (**à télécharger**)
<http://lislet-geoffroy.re/index.html#GEST>
- Photocopie du livret de famille /Jugement en cas de divorce ou séparation, (*document détruit en fin d'année*)
- formulaire d'inscription à la demi-pension (à télécharger sur le même site)

PIÈCES À FOURNIR EN PLUS POUR LES ÉLÈVES (TOUS NIVEAUX) NON SCOLARISÉS AU LYCÉE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (2019-2020)

- Justificatif de domicile (facture d'eau OU d'électricité OU de téléphone OU bail de moins de 3 mois, *(document détruit en fin d'année)*)
- Certificat de radiation du précédent établissement scolaire fréquenté
- 3 bulletins de la dernière classe fréquentée

PIÈCES À FOURNIR À LA RENTRÉE

- 2 photos d'identité récentes à tête nue (nom et prénom au verso) À FOURNIR obligatoirement LE JOUR DE LA PRÉ-RENTRÉE pour la remise du CARNET DE LIAISON
- Cotisation facultative de 5 euros pour Maison des Lycéens (MDL) (À PRÉVOIR POUR LA RENTRÉE)

DEMANDE D'INTERNAT

GPGE :

- demande écrite
- Avis d'imposition 2020 sur revenus 2019

BTS et PRE-bac : (2de, 1^{ère}, terminale) : fournir les mêmes documents ; les demandes seront étudiées en fonction des places disponibles. Il est conseillé de prévoir un logement dans le secteur.

PIÈCES OBLIGATOIRES QUI VOUS SERONT DEMANDÉES EN COURS D'ANNÉE

(Ne pas envoyer)

- [Attestation d'assurance responsabilité civile \(obligatoire pour sorties pédagogiques, voyages scolaires, accident\)](#)

[Information sur le traitement de vos données personnelles pour l'inscription dans l'établissement scolaire](#)

Les données personnelles collectées via le dossier d'inscription papier sont nécessaires aux fins d'inscription de votre enfant auprès du lycée Lislet Geoffroy, cité scolaire du Butor. BP2 Sainte-Clotilde cedex 97491 La Réunion.

Les informations recueillies sont limitées aux seules données strictement nécessaires et font l'objet de différents traitements mis en œuvre dans le cadre de la mission d'intérêt public de l'éducation nationale :

- la gestion de l'inscription dans l'établissement
- la gestion administrative et financière
- le suivi de la scolarité (y compris lié à des scolarisations particulières), l'orientation et l'affectation
- la gestion des passages des élèves à l'infirmerie (en partie) ;
- a gestion des examens (en partie) ;
- la gestion des activités scolaires et extra scolaires (listes de classes, de groupes...)
- l'utilisation d'outils de travail informatisés (Environnement numérique de travail, intranet, tablettes, etc.)
- la gestion de la restauration, de l'internat le cas échéant et des services annexes (contrôle d'accès)
- porter à la connaissance de l'infirmière les antécédents médicaux
- permettre si nécessaire pour les urgences, une évacuation hors de l'établissement

L'ensemble de ces traitements est nécessaire à l'exécution du contrat de scolarisation de votre enfant dans notre établissement.

Le responsable de traitement est le chef d'établissement pour **tous les traitements réalisés au sein de l'établissement.**

Certains traitements comme la scolarisation des élèves en situation de handicap, la gestion de l'affectation en fonction des spécificités territoriales, le suivi de la scolarité (téléservices d'inscription, livret scolaire numérique, affectation), la gestion des passages des élèves à l'infirmerie ou encore la gestion des examens, etc. sont sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale et/ou du recteur d'académie.

Vos informations personnelles sont conservées de façon sécurisée dans un cadre de confiance pendant la durée réglementée et strictement nécessaire aux traitements (Référence BOEN N° 24 du 16 juin 2005).

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à :

- Lycée Lislet Geoffroy
- Les services académiques du rectorat de l'académie de La Réunion
- La région La Réunion en charge de l'établissement

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf. www.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). Vous pouvez exercer ces droits en formulant une demande écrite par courrier postal ou par email, *sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide* :

- au proviseur du lycée Lislet Geoffroy, cité scolaire du Butor. BP2 Sainte-Clotilde cedex 97491 La Réunion
- au délégué à la protection des données de l'académie (DPD) : dpd@ac-reunion.fr
Rectorat de l'académie de La Réunion – Secrétariat Général
À l'attention de la délégué à la protection des données (DPD)
24 Avenue Georges Brassens CS 71003
97 743 SAINT-DENIS CEDEX 9

Si vous estimez, après avoir contacté le chef d'établissement ou le DPD, que vos droits ne sont pas respectés, vous pourrez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL.